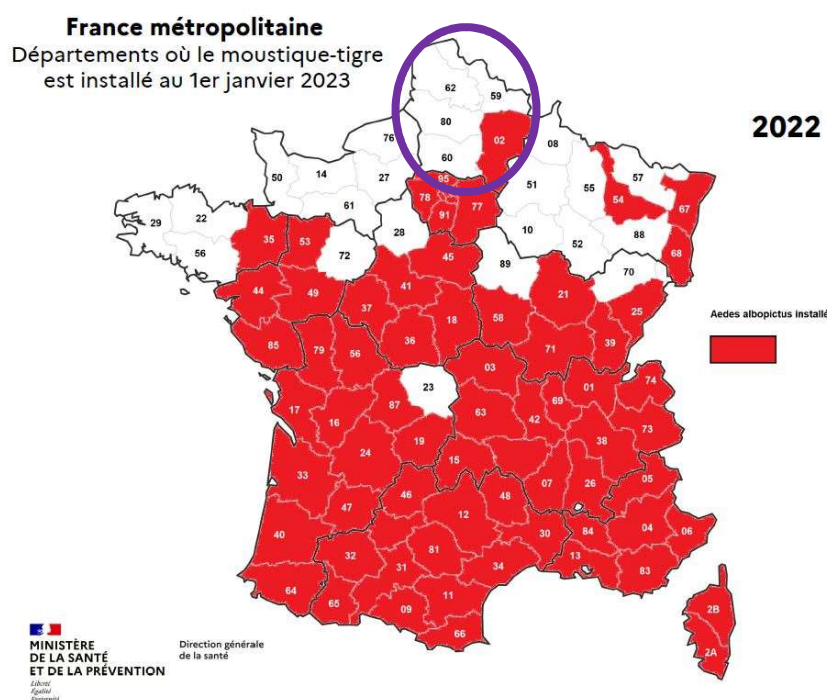


ANNEXE – informations sur la surveillance du moustique tigre

Le moustique tigre et les maladies qu'il est susceptible de transmettre font l'objet d'une surveillance particulière de la part des autorités sanitaires. En complément du système de déclaration obligatoire des maladies vectorielles, des actions de prévention et de surveillance de l'implantation du moustique tigre sont mises en place.

Zones colonisées par le moustique tigre



Au 1^{er} janvier 2023, 70 départements de France métropolitaine sont considérés comme colonisés par le moustique tigre.

En région Hauts-de-France, seul le département de l'Aisne (02) est considéré comme faiblement colonisé depuis le 1^{er} janvier 2017, à cause de la détection historique du moustique tigre dans une zone industrielle de la commune de Laon en 2016, mais qui n'a pas été repéré depuis.

Considérant que le moustique tigre est très peu présent en région HdF, la probabilité de cas autochtones de dengue, de chikungunya ou de zika reste - à l'heure actuelle - faible sur ce territoire. Néanmoins, considérant l'expansion du moustique tigre depuis son apparition en France métropolitaine en 2004, nous appelons votre vigilance sur le repérage et le signalement d'éventuels cas d'arboviroses.

Le moustique tigre : le reconnaître / prévenir sa prolifération / s'en protéger



Le corps et les pattes présentent des **rayures blanches et noires**. Il mesure **moins de 0,5 cm**. Silencieux et **diurne**, le moustique tigre pique la journée.

entretenir les jardins.

Afin de prévenir une éventuelle prolifération, il convient de **limiter au maximum les lieux propices à la ponte (présence d'eau stagnante) ou au repos du moustique**: vider et retourner les seaux, coupelles de pots de fleurs, vases... et

Dans les zones infestées, les conseils de protection sont les suivants : porter des vêtements longs, amples et clairs, utiliser des répulsifs cutanés en suivant les précautions d'emploi indiquées sur les produits et utiliser des moustiquaires.

Surveillance de l'implantation du moustique tigre

Afin de pouvoir repérer et traiter précocement le risque d'implantation du moustique, un réseau de **pièges pondoirs** a été déployé dans des endroits stratégiques : aéroports, ports, gares, aires d'autoroutes, zones urbaines, sites de stockage de pneumatiques.... Tous les mois, un laboratoire vétérinaire procède à la relève et à l'examen des pièges pondoirs afin de vérifier la présence d'œufs de moustiques tigre. Le cas échéant, des enquêtes de terrain ainsi que des traitements larvicides biologiques et des traitements insecticides peuvent être déclenchés.



En parallèle, un **portail de signalement citoyen** a été mis en place. Toute personne pensant reconnaître la présence de moustique tigre peut adresser un signalement accompagné d'une photo via le portail internet suivant :

www.signalement-moustique.fr

Le signalement sera examiné et s'il est validé, des mesures de traitement et de renforcement de la surveillance dans la zone concernée pourront être prises.